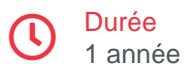


# DU Modes amiables de règlement des différends



## Présentation

### Plaquette de la formation

Le DU MARD forme les participants aux modes amiables de règlement des différends : négociation, médiation, conciliation, droit collaboratif, procédure participative assistée par avocat.

Les participants doivent s'inscrire, sur 1 ou 2 année(s) universitaire(s), aux 6 modules obligatoires du DU, lesquels couvrent les différents modes amiables de règlement des différends susceptibles d'être pratiqués par un avocat, pour présenter et acquérir le DU MARD.

Les participants, titulaires d'un bac + 2, qui n'ont pas un profil avocat, peuvent s'inscrire à certains modules du DU et capitaliser les modules obligatoires en vue d'obtenir un certificat d'université (CU) : CU Outils de l'amiable puis CU Médiation.

Tous les participants peuvent approfondir leur formation au règlement amiable dans certains champs d'application en s'inscrivant à des modules facultatifs.

## Objectifs

Le DU MARD apporte aux participants la possibilité de :

# Se former aux différents MARD (négociation, médiation, conciliation, droit collaboratif ou Collaborative Law, procédure participative assistée par avocat) ;

# Acquérir, maîtriser et utiliser les outils de l'amiable ainsi que les techniques de négociation quel qu'en soit le domaine d'application.

# Être en capacité de proposer les MARD à leurs clients ou aux justiciables, tenir leur rôle au cours du processus (ex. avocat conseil d'une partie en médiation ou en conciliation), voire les pratiquer eux-mêmes s'ils conduisent le processus (négociateur, médiateur, conciliateur, avocat collaboratif ou participatif).

## Les atouts de la formation

# Formation aménagée sur 2 jours le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h; le samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30; et concentrée sur 8 mois (de début octobre à fin mai) afin d'être conciliée avec l'activité professionnelle des participants.

# Pédagogie active, alternant les apports théoriques et les mises en situation pratiques.

# Intervention de professionnels affichant une compétence et une expérience dans le domaine des MARD.

# Possibilité de capitaliser des modules du DU MARD en obtenant un Certificat d'université (CU) : CU Outils de l'amiable, CU Médiation.

# Diplôme remplissant les conditions du centre national de médiation des avocats (CNMA) comme formation de 200 heures : les avocats titulaires du DU MARD pourront demander leur référencement auprès du CNMA.

# Diplôme reconnu par l'association française des praticiens du droit collaboratif (AFPDC) : les avocats titulaires du DU MARD pourront être inscrits sur la liste des avocats, formés au droit collaboratif, tenue et diffusée par l'AFPDC.

## Organisation

---

### Effectifs attendus

20 inscrits en vue d'acquérir le DU MARD

**Date de début de la formation** : 1er quinzaine d'octobre

**Date de fin de la formation** : 2ème quinzaine de mai

## Admission

---

### A qui s'adresse la formation ?

# Tout professionnel (avocat, juge, huissier de justice, notaire, juriste d'entreprise, expert, psychologue, DRH, médecin du travail, gestionnaire relation client, architecte, élu, etc.) qui intègre dans sa pratique la gestion des conflits et souhaite acquérir des compétences dans ce domaine peut se porter candidat.

# Sous réserve des places disponibles, la candidature au DU MARD peut être ouverte aux étudiants en formation initiale titulaires d'un Bac + 4. Cette candidature s'effectue en parallèle ou indépendamment d'une inscription en Master 2, pour afficher ensuite une compétence en MARD, permettant une meilleure intégration professionnelle.

### Conditions d'accès

Un jury, composé des deux responsables de la formation (à savoir un enseignant-chercheur de l'université Savoie Mont Blanc et un avocat spécialisé en MARD), prononce après

étude du dossier et, le cas échéant, entretien l'admission dans les limites de la capacité d'accueil du DU.

## Et après

---

### Métiers visés et insertion professionnelle

L'obtention du DU MARD ou du CU Médiation permet au candidat, soit d'exercer une activité de médiateur ou de conciliateur, soit d'utiliser les outils de l'amiable et les techniques de négociation dans sa pratique professionnelle (gestion de conflits ou d'un service, négociation de contrats, etc.). L'obtention du DU MARD permet au candidat avocat d'être investi d'une mission de médiateur ou de praticien du droit collaboratif ainsi que d'assister son client devant un médiateur.

## Infos pratiques

---

### Contacts


Beatrice Gorchs-Gelzer

+33 4 79 75 91 87

Beatrice.Gorchs-Gelzer@univ-savoie.fr

Carole Ollagnon-Delroise

### Campus

 Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette

---

## En savoir plus

Site de la faculté de droit

<https://www.fac-droit.univ-smb.fr/fr/du-licence-master/diplome-duniversite/>

# Programme

## DU - Modes amiables de règlement des différends

### Module 1 Conflits 0 crédits

- Modes de régulation des conflits
- Sociologie du conflit
- Psychologie du conflit

### Module 2 Outils de résolution amiable des conflits 0 crédits

- Négociation raisonnée
- Méthodes de négociation
- Techniques d'entretien et de communication
- Outils issus de la PNL
- Outils issus de la CNV
- Mise en situation des outils
- Situations de blocage
- Mise en pratique des différents outils

### Module 3 Médiation 0 crédits

- Cadre de la médiation
- Pratique de la médiation
- Expérimentation de la médiation
- Spécialisation (2 modules au choix au moins)

### Module 5 Droit collaboratif

- Processus et piliers du droit collaboratif
- Processus et intégration des outils

### Module 6 Procédure participative

- Cadre et déroulement
- Spécificités de la procédure participative

### Module 8 Accord des parties

- Actes matérialisant l'accord des parties

### Module 4 Conciliation

- Cadre de la conciliation
- Spécialisation (1 module au choix au moins)

### Module 7 Champs d'application des MARD

- Divorce extra-judiciaire
- Gestion des conflits en entreprise
- Gestion des conflits en matière de construction